

Communiqué de presse

Berne, 7 juillet 2023

L'enveloppe financière agricole ne doit pas être réduite

Sur la base des décisions financières actuelles, le Conseil fédéral prévoit de réduire les dépenses pour l'agriculture. Et ce, bien que les contraintes imposées aux familles paysannes ne cessent d'augmenter et que de nouveaux défis doivent être relevés dans le domaine de l'environnement et du climat. Le comité de la CDCA demande au contraire que le budget agricole ne soit pas réduit et que les prestations de l'agriculture soient rémunérées de manière appropriée.

Le comité de la Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture (CDCA) demande une planification modérée des finances fédérales dans le domaine de l'agriculture. Les contraintes et les exigences imposées aux familles paysannes ne cessent d'augmenter. Les mesures issues de la PA22+, notamment, qui visent à réduire les risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires ainsi que les pertes d'éléments nutritifs, placent les agriculteurs et agricultrices devant de grands défis. Malgré l'augmentation des exigences et des efforts pour remplir les conditions, les agriculteurs ne sont pas mieux indemnisés, bien au contraire. La part de l'agriculture dans les dépenses fédérales n'a cessé de diminuer ces dernières années pour atteindre 4%.

Dans ce contexte global, le comité de la CDCA n'est pas d'accord avec le fait que le Conseil fédéral prévoit de couper dans le budget de l'agriculture à hauteur de deux pour cent afin d'alléger le budget 2024 et de même dans la planification financière pour les années 2025 à 2027. Pour la même période, le Conseil fédéral a également réduit et fixé les taux de croissance visés pour les arrêtés financiers pluriannuels. Cela entraîne une réduction de la prochaine enveloppe financière pour l'agriculture. Les paiements directs sont particulièrement concernés par cette réduction.

Il est inacceptable que les besoins supplémentaires mis en évidence dans le rapport sur la « Stratégie Améliorations structurelles 2030+ » soient entièrement à la charge des paiements directs, explique le président de la CDCA Stefan Müller, Conseil d'Etat d'Appenzell Rhodes-Intérieures. Les besoins supplémentaires les plus importants en matière d'améliorations structurelles concernent notamment la promotion d'une production respectueuse des animaux, du paysage, du climat et de l'environnement en raison des nouvelles exigences de la politique agricole et de la société. « Les développements porteurs d'avenir doivent être soutenus en conséquence. Cela ne nécessite pas moins de moyens, mais des moyens supplémentaires », explique Stefan Müller. Le comité de la CDCA demande donc que les propositions du Conseil fédéral soient adaptées en conséquence dans la planification financière à moyen terme.

Pour plus d'informations :

Roger Bisig, Secrétaire général de la CDCA
Téléphone 031 320 11 52 ; Courriel roger.bisig@ldk-cdca.ch

Stefan Müller, Président de la CDCA
stefan.mueller@lfd.ai.ch

**Qui est la CDCA ?**

La « Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture » (CDCA) réunit les membres des gouvernements des 26 cantons et de la Principauté du Lichtenstein qui sont responsables de l'agriculture. La CDCA s'engage en faveur d'une politique agricole suisse et de la promotion de conditions cadres optimales pour une agriculture productive et rurale. Elle encourage la collaboration entre les cantons, avec la Confédération et avec les organisations qui représentent les intérêts de l'agriculture ou qui traitent de questions touchant à l'agriculture.

www.ldk-cdca.ch